

CONTRAT FORMATION REFERENT NUISIBLES IFSv7

A nous retourner complété et signé

Coordonnées ENTREPRISE CLIENTE	1 accès: 125 €HT soit 150 €TTC <input type="checkbox"/>
Société :	2 accès : 220 €HT soit 264 €TTC <input type="checkbox"/>
Adresse :	3 accès : 320 €HT soit 384 €TTC <input type="checkbox"/>
	Accès supplémentaire : 100 €HT <input type="checkbox"/>
	Total inscription : €HT
	Une facture acquittée vous sera envoyée par mail après règlement
Contact administratif : Mme/M.....	Règlement par virement : <input type="checkbox"/>
Mail :	Titulaire du compte sarl Agroalimentaire
Tel :	IBAN : FR76 1080 7000 8002 2214 4312 634 Code Banque : 10807 Code guichet 00080 N° du compte 02221443126 clé RIB 34 BIC CCBPFRPPDJN Domiciliation BPBFC CHATILLON

Modalités d'inscription pour la réalisation de la formation : après inscription sur notre plateforme LMS « Learning Management Système » vous recevrez des codes d'accès directement de notre plateforme qui pourrait être bloqué si votre entreprise dispose d'un anti-spam type mailinblack.

ANTI-SPAM : OUI / NON

Durée d'accès à la plateforme : une fois l'accès donné, le stagiaire **aura 1 mois** pour réaliser sa formation en 1 ou plusieurs fois. Etant donné la période des congés à venir et la plus ou moins nécessité de réaliser cette formation rapidement, vous pouvez nous indiquer à quel mois vous souhaitez être inscrit.

NOM	PRENOM	MAIL	Mois d'accès souhaité

Entreprise Agro Alimentaire-conseil, Technopole Alimentec, 155 rue Henri de Boissieu, 01000 Bourg-en-Bresse, **organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82 01 01171 01 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes et de la DIRECCTE.**

Référencée auprès du DATADOCK et certifiée Référentiel National Qualité (RNQ) **QUALIOPI** représentée par son Gérant, Monsieur BORNUA Denis.

Organisation pédagogique des cours en e-learning : Après le règlement de l'inscription de l'entreprise à la formation Référent Nuisible IFS v8 Agroalimentaire conseil lui transmettra le lien vers la plate-forme des cours et son identifiant, afin qu'il puisse se connecter à sa formation. Cette formation se déroule uniquement via la plate-forme.

Validation : à l'issue de la formation, les stagiaires pourront bénéficier d'un document attestant la réalisation de la formation ainsi qu'un certificat de réussite au QCM final.

Pour Agroalimentaire conseil	Pour le client
Denis BORNUA 06 76 94 60 94 denis.bornua@agroalimentaire-conseil.com	Date, cachet et signature
 <p>Agro Alimentaire - Conseil Technopole Alimentec, Rue Henri de Boissieu 01000 Bourg en bresse Tél. : 06 76 94 60 94 denis.bornua@agroalimentaire-conseil.com</p>	